



La tâche au secondaire (cycle de 5 jours) 8-5.00

| Tâche | Description | Heures semaine | Minutes semaine |
|--|--|----------------|-----------------|
| Tâche éducative | <ul style="list-style-type: none">• Cours et leçons• Activités étudiantes à l'horaire• Supervision de stages | 17 h 05 | 1025 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Surveillance• Encadrement• Tutorat• Récupération• Activités étudiantes | 2 h 55 | 175 |
| | Total | 20 h | 1200 |
| Tâche complémentaire | <ul style="list-style-type: none">• Surveillance de l'accueil et des déplacements• Participation aux comités• Réunions en relation avec le travail• Études de cas• Travail lié à la fonction générale (correction, préparation de cours, préparation de matériel, communication aux parents, contrôle des absences et des retards, etc.) | 7 h | 420 |
| Travail de nature personnelle¹ | <ul style="list-style-type: none">• Dix rencontres collectives• Trois rencontres avec les parents• Travail lié à la fonction générale (correction, préparation de cours, préparation de matériel, communication aux parents, contrôle des absences et des retards, etc.) | 5 h | 300 |
| Total | | 32 h | 1920 |

¹ Contrairement au reste de la tâche, le travail de nature personnelle est effectué à **des moments déterminés par l'enseignante ou l'enseignant**. De plus, quatre heures de travail de nature personnelle peuvent s'effectuer à l'extérieur de l'horaire hebdomadaire selon les modalités suivantes :

- Pendant la période de 30 minutes précédant immédiatement le début ou suivant immédiatement la fin de l'horaire hebdomadaire de 35 heures déterminé par la direction de l'école
- Pendant la période de repas excédant 50 minutes pour un maximum de deux heures par semaine



La tâche au secondaire (cycle de 6 jours) 8-5.00

| Tâche | Description | Heures semaine | Minutes semaine |
|--|--|----------------|-----------------|
| Tâche éducative | <ul style="list-style-type: none">• Cours et leçons• Activités étudiantes à l'horaire• Supervision de stages | 20 h 30 | 1230 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Surveillance• Encadrement• Tutorat• Récupération• Activités étudiantes | 3 h 30 | 210 |
| | Total | 24 h | 1440 |
| Tâche complémentaire | <ul style="list-style-type: none">• Surveillance de l'accueil et des déplacements• Participation aux comités• Réunions en relation avec le travail• Études de cas• Travail lié à la fonction générale (correction, préparation de cours, préparation de matériel, communication aux parents, contrôle des absences et des retards, etc.) | 8 h 24 | 504 |
| Travail de nature personnelle² | <ul style="list-style-type: none">• Dix rencontres collectives• Trois rencontres avec les parents• Travail lié à la fonction générale (correction, préparation de cours, préparation de matériel, communication aux parents, contrôle des absences et des retards, etc.) | 6 h | 360 |

Total 38 h 24 2304

² Contrairement au reste de la tâche, le travail de nature personnelle est effectué à **des moments déterminés par l'enseignante ou l'enseignant**. De plus, 2 h 48 heures de travail de nature personnelle peuvent s'effectuer à l'extérieur de l'horaire cycle selon les modalités suivantes :

- Pendant la période de 30 minutes précédant immédiatement le début ou suivant immédiatement la fin de l'horaire cycle de 42 heures déterminé par la direction de l'école
- Pendant la période de repas excédant 50 minutes pour un maximum de 2 h 24 par cycle



La tâche au secondaire (cycle de 9 jours) 8-5.00

| Tâche | Description | Heures semaine | Minutes semaine |
|--|--|----------------|-----------------|
| Tâche éducative | <ul style="list-style-type: none">• Cours et leçons• Activités étudiantes à l'horaire• Supervision de stages | 30 h 45 | 1845 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Surveillance• Encadrement• Tutorat• Récupération• Activités étudiantes | 5 h 15 | 315 |
| | Total | 36 h | 2160 |
| Tâche complémentaire | <ul style="list-style-type: none">• Surveillance de l'accueil et des déplacements• Participation aux comités• Réunions en relation avec le travail• Études de cas• Travail lié à la fonction générale (correction, préparation de cours, préparation de matériel, communication aux parents, contrôle des absences et des retards, etc.) | 12 h 36 | 756 |
| Travail de nature personnelle³ | <ul style="list-style-type: none">• Dix rencontres collectives• Trois rencontres avec les parents• Travail lié à la fonction générale (correction, préparation de cours, préparation de matériel, communication aux parents, contrôle des absences et des retards, etc.) | 9 h | 540 |

Total 57 h 36 3456

³ Contrairement au reste de la tâche, le travail de nature personnelle est effectué à **des moments déterminés par l'enseignante ou l'enseignant**. De plus, 7 h 12 de travail de nature personnelle peuvent s'effectuer à l'extérieur de l'horaire cycle selon les modalités suivantes :

- Pendant la période de 30 minutes précédant immédiatement le début ou suivant immédiatement la fin de l'horaire cycle de 63 heures déterminé par la direction de l'école
- Pendant la période de repas excédant 50 minutes pour un maximum de 6 h 36 par cycle